



1^{er} octobre 2024

Mobilisons-nous aussi pour l'Audiovisuel Public



C'est l'un des effets de la dissolution surprise décidée par Emmanuel Macron : au 1^{er} janvier 2025 l'audiovisuel public pourrait se retrouver sans budget, donc en cessation de paiement.

Depuis deux ans, une fraction de la TVA assure le financement des missions de nos entreprises via un dispositif transitoire décidé en urgence après la suppression de la contribution à l'audiovisuel public décidée par Macron en pleine campagne électorale pour sa réélection.

Ce dispositif arrive à échéance à la fin de l'année, mais à ce jour rien n'a été voté pour remplacer les 4 milliards d'euros nécessaires au fonctionnement de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'INA.

Plusieurs pistes et propositions de loi sont sur la table :

- La rétrocession d'une partie des recettes de l'État, c'est à dire une budgétisation soumise aux arbitrages politiques en cours d'année et sans visibilité pluriannuelle.
- La prolongation du dispositif actuel de financement par une fraction de la TVA, qui laisserait l'audiovisuel public au même niveau d'incertitude sur son avenir.
- La proposition d'une nouvelle contribution pérenne affectée à l'audiovisuel public, progressive en fonction du niveau de revenu des citoyens.

C'est cette dernière proposition que défend la CGT : une contribution affectée, pérenne et plus juste que l'ancienne redevance (puisqu'en fonction des revenus de chacun). Elle garantirait durablement l'avenir des entreprises de l'audiovisuel public.

Il y a urgence à se mobiliser, car le texte qui sera voté déterminera a priori le mode de financement de l'Audiovisuel Public pour toute la mandature.

Il y a urgence aussi à apporter des garanties constitutionnelles pour protéger l'audiovisuel public des décisions politiques qui pourraient, du jour au lendemain, démanteler ce bien commun. C'est le projet de l'extrême-droite.

Au-delà des heures de divertissement, de culture, d'histoire, d'information, produites par les entreprises de l'audiovisuel public, c'est un pan entier de l'économie française qui est concerné. Hors emplois directs, l'Audiovisuel Public fait vivre 4.500 entreprises et représente 108.000 emplois. Il finance directement une partie de la création cinématographique et représente une partie des droits SACEM pour la musique.

Dans l'Audiovisuel Public, la CGT continue également de se battre contre les projets de holding ou de fusion qui, au nom de la "rationalisation", visent à amputer nos entreprises d'une nouvelle part de leurs moyens, humains et financiers.

A France Télévisions, la CGT revendique un budget à la hauteur de nos missions afin que cesse la dégradation continue des conditions de travail des salarié·e·s et l'externalisation de l'emploi et des activités, ainsi qu'un rattrapage salarial au moins du niveau de l'inflation.

.../...

En grève, le 1^{er} octobre, nous revendiquons un financement pérenne de l'Audiovisuel Public, à la hauteur de nos missions !

[Carte des manifestations ici →](#)

Paris, le 30 septembre 2024

